

ARRÊTÉ EN CONSEIL
CHAMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

Numéro 839

PRÉSENT:

Le lieutenant-gouverneur en conseil

CONCERNANT une Commission d'Enquête
sur l'administration générale de
l'Hôpital Jean Talon et diverses
autres questions

-----000000-----

ATTENDU QU'il y a lieu de faire droit à la requête présentée au lieutenant-gouverneur en conseil le 23 mars 1961, par l'honorable Alphonse Couturier, ministre de la Santé, pour instituer une Commission d'Enquête sur l'administration générale de l'Hôpital Jean Talon, de Montréal.

IL EST ORDONNÉ en conséquence, sur la proposition du ministre de la Santé:

QUE, sous l'autorité de la loi des commissions d'enquêtes (Statuts refondus de Québec 1941, chapitre 9), une commission soit instituée pour faire enquête sur l'administration générale de l'Hôpital Jean Talon, de Montréal;

QUE cette commission soit tenue de faire rapport dans les deux (2) mois des présentes;

QUE cette commission soit aussi tenue de faire enquête et rapport sur toute autre question qui pourra lui être de temps à autre indiquée par arrêté du lieutenant-gouverneur en conseil;

QUE monsieur J. Henri Charbonneau, membre du collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, soit nommé commissaire et que sa rémunération soit fixée à un dollar (\$1.00) pour la durée de l'enquête;

QUE monsieur Gustave Auger, membre du collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, soit nommé commissaire et que sa rémunération soit fixée à \$100.00 (cent dollars) par jour de séance publique ou de délibération avec, en outre, ses frais de déplacement;

QUE monsieur Maurice Guay soit nommé secrétaire et sténographe officiel de la dite commission et que sa rémunération soit fixée à un dollar et vingt-cinq sous (\$1.25) pour chaque page originale de transcription, ainsi qu'à trente sous (0.30) la page pour les deux premières copies et à quinze sous (0.15) la page pour les autres copies avec, en outre, un minimum de vingt dollars (\$20.00) par séance, au cas d'attente.

Approuvé ce 24^e
jour de mars, 1961.


LIEUTENANT-GOUVERNEUR

